

TARIFS à partir du 1^{er} JANVIER 2018

1/ TARIF DU REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE: enfants **3.90 €**, adultes **5.50 €**

2/ TARIF DE L'ACCUEIL DE MIDI ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE

Au prix du repas s'ajoute une partie de la prise en charge du Péri-scolaire, prix calculé en fonction du Quotient Familial.

Montant du quotient familial	Tarif appliqué
de 0 à 700	0,10 €
701 à 1000	0,25 €
1001 à 1300	0,40 €
à partir de 1301	0,55 €

Le prix pour les familles passe à une fourchette de : **4 € à 4.45 €**.

3/ TARIFS DES ACCUEILS DU MATIN ET DU SOIR (aucun changement)

Pour les élèves inscrits en élémentaire et maternelle :

Montant du quotient familial	Tarif appliqué pour 1h(*)
de 0 à 700	1,00 €
701 à 1000	1,40 €
1001 à 1300	1,80 €
à partir de 1301	2,20 €

(*) le matin et le soir à partir de 16h30 par tranche d'une heure.

4/ TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

	Prix minimum	Pourcentage du QF	Prix maximum
Mercredis ½ journée	5 € par jour	0.7% par jour	11 € par jour
Mercredis journée en prévision retour à 4 jours	6 € par jour	0.9% par jour	16 € par jour
Vacances A la journée	6 € par jour	0.9% par jour	16 € par jour

Le prix pour une journée d'ALSH pendant les vacances pour les enfants extérieurs à la Commune et non scolarisés sera de **36.90 €** (33 € prix versé à l'IFAC et 3.90 € de repas).

5/ TARIFS DES ACTIVITES JEUNESSES

PASSEPORT

Ces tarifs s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2018, le passeport sera sur une année civile.

La Commune offrira le passeport du 1^{er} septembre au 31 décembre, aux jeunes qui feront leur entrée au collège en classe de 6^{ème}.

Montant du passeport pour accès à la MJ en péri-scolaire et en ALSH sans activité	Tarif pour 1 ^{er} jeune	Tarif par jeune supplémentaire d'une même famille
de 0 à 700	15 €	5 €
701 à 1000	20 €	10 €
1001 à 1300	25 €	15€
à partir de 1301	30 €	20 €

TARIFS ALSH ET SEJOURS

	Prix minimum	Pourcentage du QF	Prix maximum
ALSH avec jeune inscrit aux sorties ou préparation séjour	6 € par jour	0.9% par jour	16 € par jour
Séjour club ado (1)	16€ par jour	0.9% par jour	40 € par jour

(1) La première semaine du lundi au vendredi, organisation du séjour par les jeunes : Constitution du groupe, élaboration des règles de vie, choix des activités, élaboration des menus, initiation au budget, préparation et vérification du matériel...

- La deuxième semaine le séjour du lundi au vendredi.

6/ TARIFS DIVERS

FRAIS DE RELANCE : 7 € forfaitaire par lettre de relance

TARIFS REPAS SI NON RESPECT DU REGLMENT INTERIEUR : 6 € par repas pris sans inscription préalable (le règlement intérieur définira les conditions d'application de ce tarif).